



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	Circuit Jeune Départemental 07 - TDJ VB07
N° de dossier Poona :	2404255
Club ou comité organisateur du tournoi :	Comité Drôme-Ardèche
Lieu de la compétition :	Gymnase des 3 vallées 07600 Vals les bains

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Circuit jeunes

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

	poussins	benjamins	minimes	cadets	juniors
Le niveau géographique de la compétition est :	Départemental / Comité				
2) La compétition se déroule du :	16/03		2025	au	16/03

3) Dans : 1 salle(s) et sur 5 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Marion DUPONT-FROMENT

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur en cas de non-respect des règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Karen Deschanel

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou pa

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

DH	DD			
----	----	--	--	--

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : 1 discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poulés puis éliminatoire

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 5/03

Le nombre maximum de joueurs sera de 120 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 – Priorité aux joueurs licenciés en 26/07

Critère 2 - Date d'inscription sur badnet

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=28739>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 8,00 €

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer par virement ou en ligne sur badnet

IBAN : FR76 1660 7004 6100 0002 8218 693

BIC : CCBPFRPPPPG

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du : 27/02 2025

La confection des tableaux sera effectuée le : 7/03 2025

La confection des tableaux sera faite en tenant compte du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Pour un joueur de double : par un partenaire choisi par le joueur restant ou par l'organisateur
Pour une paire : en priorité par une paire en liste d'attente ou par une paire constituée par l'organisateur.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

RSL 3

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'éc indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

3 min

de prise de contact

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes:

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

* Le plateau de Jeu est uniquement réservé au Juge Arbitre, aux organisateurs, aux scoreurs et aux joueurs appelés.

* Le conseil aux joueurs étant seulement autorisé aux pauses à 11 et aux fins de sets.

- * Pour les poussins un bénévole sera désigné pour scorer.
- * Des scoreurs seront présents sur chaque terrain conformément au règlement en vigueur du Comité.
- * Lors des phases de poules, le gagnant du match score sur le terrain où il a joué. En sortie de poule c'est le pe

8



[Empty blue box]

[Empty blue box]

[Empty blue box]

2025

[Empty blue box]

ur ne respectant pas

[Empty blue box]

re.

R4

ur

[Empty blue box]

n directe

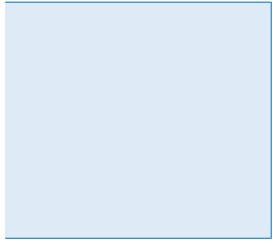
nton.

2025
le la compétition

et

1.
!

e AURA à
boursement des frais



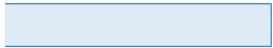
jour de la



héancier, qui est

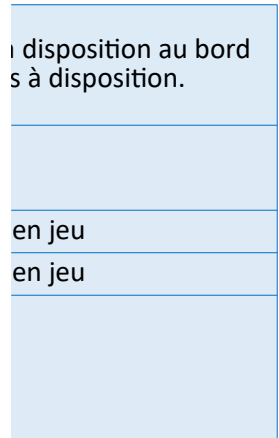
tre déclarés forfaits

ssaires afin



e de l'intéressé ou

t avec le



i disposition au bord
s à disposition.

en jeu

en jeu

fins de promotion du

oelés à jouer.

rdant qui score